

## Retour sur le débat des 30 ans d'Idée 53

### Les relais entre les acteurs de l'insertion et l'Europe

En cette année 2017, Idée 53 fête ses 30 ans. A cette occasion, un débat était organisé à propos des relais entre l'Europe et les acteurs de l'insertion.

**Bien que situés à Bruxelles, au cœur de l'Europe, les acteurs de terrain pensent rarement à améliorer les relations avec l'Europe. Cela est vrai aussi pour les acteurs de la formation professionnelle et de l'économie sociale d'insertion.**

Voici le compte-rendu du débat qui s'est tenu la matinée du 24 mars 2017 à Bruxelles.

**Le débat était animé par Patrick Stelandre, le Directeur d'Idée 53**

Idée 53 a demandé aux différents intervenants de cette matinée de présenter leurs organismes et d'initier la réflexion. Ils proposeront ainsi des idées et des éléments très concrets pour améliorer les relations entre les acteurs de l'insertion et l'Europe.

Le premier invité nous vient d'Italie. L'histoire du CEFAL de Bologne est la preuve par A+B que les contacts et les partenariats au niveau européen peuvent aboutir à des résultats concrets.



La présence de Giacomo Sarti a été rendue possible grâce à Eric Degimbe du CEC (Comité Européen de Coordination). Le CEC s'est mis derrière Idée 53 dès le début pour préparer et organiser ce débat.

**Intervention de Giacomo Sarti, responsable Welfare au CEFAL à Bologne, en Italie**

**Les échanges avec des partenaires européens permettent aux acteurs de terrains d'innover, de se développer et ... d'apporter un supplément de passion dans le travail mené.**

Le CEFAL est un organisme de Formation Professionnelle reconnu par la Région Italienne Emilia Romagne. Il offre des formations et un accompagnement à des jeunes et des adultes menacés d'exclusion.

En plus de ses formations existantes, le CEFAL a créé un restaurant didactique en s'inspirant du modèle belge des entreprises de Formations par le Travail.

Les projets internationaux sont menés avec comme objectif de développer et d'enrichir les actions. C'est là qu'intervient la Scuola Centrale Formazione (SCF). Cet organisme sans but lucratif réunit des dizaines d'organisations et gère 100 centres de formations du Nord au Sud de l'Italie. La Scuola Centrale



est reconnue et financée au niveau National. Elle est, elle-même, membre de plusieurs réseaux, au niveau national, européen et mondial.

La Scuola Centrale, en plus de son rôle de représentation et de coordination, marque un intérêt particulier pour l'innovation et le transfert de bonnes pratiques. Au niveau européen, la Scuola Centrale travaille principalement avec le CEC. De nombreux projets européens sont menés grâce à des financements de l'Union Européenne. L'un de ces projets visait le transfert d'expérience de l'entreprise de formation par le travail belge vers l'entreprise formative italienne.

Après plusieurs visites d'AFT ou d'EFT (Atelier ou Entreprise de Formation par le Travail) en Belgique, une recherche et une réflexion approfondie ont été initiées pour étudier la possibilité d'importer cette expérience en Italie. Un séminaire a été organisé avec des représentants de terrain et du Fonds social européen. Des contacts ont été pris au niveau régional, national et européen. C'est ainsi que le CEFAL a créé en 2010 le restaurant pédagogique « le Torri ».



La méthodologie de la formation par le travail repose sur la pédagogie intégrée. L'apprentissage est organisé dans un véritable contexte de production. La formation est organisée avec des contenus didactiques détaillés qui sont évalués au cours de l'expérience travail/formation. L'apprenant acquiert des compétences techniques, mais aussi des compétences transversales. Une méthodologie particulièrement adaptée à un public adulte peu qualifié.

Giacomo Sarti conclut en soulignant l'importance de rencontrer des réalités différentes. Cela nous permet de générer de nouvelles idées, de la créativité et plus de passion pour notre travail. Grâce aux réseaux locaux, nationaux et européens, nous pouvons contribuer au développement et à l'innovation sociale.

**Intervention d'Ana Dumitrache, administratrice en charge de l'Observation du Marché du Travail (OMT), Comité économique social et européen (CESE)**

**Les organisations et institutions européennes sont comme une constellation. Il existe cependant des moyens très concrets qui permettent d'avoir accès à certaines informations ou personnes qui gravitent dans cette constellation. C'est comme une boîte à outils.**

Le Comité Economique et Social Européen est un organe consultatif composé de représentants des partenaires sociaux, d'ONG, d'organisations académiques etc. Il donne des avis aux institutions européennes que sont la Commission, le Parlement et le Conseil. Le CESE joue en quelque sorte un rôle de lien avec la société civile.





La formation professionnelle s'est fort développée ces dernières années sous l'impulsion de l'Union Européenne. La compétence reste cependant au niveau national. L'Union Européenne vient en renfort pour appuyer et compléter les actions des Etats membres avec, entre-autres, l'intervention du Fonds Social Européen. L'Europe fixe des objectifs qui sont fondamentaux pour les acteurs de terrain.

Parmi les différentes institutions, la Commission Européenne est vraiment un acteur primordial qui va proposer et mettre en œuvre des stratégies. La commission gère ainsi des groupes de travail qui vont proposer des orientations stratégiques. Elle fait aussi appel à des experts externes.

Il y a moyen de consulter la liste des [groupes de travail et le registre des experts sur le site de l'Europe](http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/expert-groups_en) :  
[http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/expert-groups\\_en](http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/expert-groups_en)  
<http://ec.europa.eu/transparency/regexpert/index.cfm?do=faq.faq&aide=2&Lang=FR>

Il est également intéressant de se renseigner sur le rôle du CEDEFOP : Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle.

<http://www.cedefop.europa.eu/fr>

### **Comment faire en sorte que les institutions écoutent les acteurs de terrains ?**

La plupart des acteurs européens sont demandeurs de cette contribution pour être plus proche de la réalité. Il existe des moyens pour faire entendre sa voix. Pour en savoir plus, il y a sur le site de la commission, une partie qui s'appelle « *La Commission et vous* » :

[https://europa.eu/european-union/about-eu/institutions-bodies/european-commission\\_fr#la\\_commission\\_européenne\\_et\\_vous](https://europa.eu/european-union/about-eu/institutions-bodies/european-commission_fr#la_commission_européenne_et_vous)

Vous pouvez y retrouver toutes les informations concernant

- « les lobbyistes » :

<http://ec.europa.eu/transparencyregister/public/homePage.do?redir=false&locale=fr>

- les consultations européennes :

[http://ec.europa.eu/info/consultations\\_fr](http://ec.europa.eu/info/consultations_fr).

Les consultations publiques sont un bon moyen pour partager son point de vue dans chaque domaine.

Le registre de transparence est aussi intéressant. On voit quels sont les groupes qui sont actifs dans tous les secteurs. Utile quand on recherche des partenaires.

Sur le [site du parlement européen](http://www.europarl.europa.eu/committees/en/cult/members.html) on peut également trouver les contacts des membres de différents comités.

<http://www.europarl.europa.eu/committees/en/cult/members.html>

Les assistants parlementaires peuvent être demandeurs d'informations émanant du terrain.



Il y a aussi moyen de contacter des organismes tels que le CEC qui regroupe près de 1000 associations en Europe.

**Les acteurs de terrains peuvent se saisir de ces outils. Rapprocher la société civile de l'Europe,... l'enjeu est de taille !**

**Intervention de Denis Stokkink, Président du think & do tank européen pour la solidarité**

**Il y a un sujet qui est relativement opaque pour beaucoup des acteurs de l'insertion en Région bruxelloise,... c'est l'Europe. Il est donc utile d'organiser cette table ronde à l'occasion des 30ans d'Idée 53. Voilà une occasion pour plaider pour une stratégie d'influence européenne.**

'Pour la Solidarité' est un laboratoire d'idées qui travaille sur diverses thématiques qui ont la solidarité comme point central. L'économie sociale est un des axes de son action. Il est extrêmement important que les acteurs de terrains développent une stratégie d'influence qui vise à informer et à s'informer. Cela permet d'orienter les décisions de sa propre structure ou des structures avec lesquelles on travaille.



Il s'agit de changer d'échelle, de travailler ensemble pour atteindre une taille critique permettant d'établir des relations verticales et d'échanger des informations entre les acteurs européens et les entreprises sociale. Cela sans oublier de soigner les relations horizontales avec les parties prenantes régionales.

La Commission Européenne est centrale parce qu'elle est garante de l'intérêt général et a un droit d'initiative.

Au niveau du Parlement Européen, cela vaut la peine de participer aux intergroupes qui travaillent par exemple sur l'économie sociale.



Il ne faut pas hésiter à prendre des contacts avec le comité économique et social européen (CESE) et se renseigner sur les avis qu'il donne et qui concernent nos secteurs. Sur le site du CESE, il y'a un moteur de recherche pour trouver les avis sur chaque sujet traité :

<https://dm.eesc.europa.eu/EESCDocumentSearch/Pages/opinionssearch.aspx?culture=FR>

Il y a plusieurs fédérations ou réseaux européens qui peuvent servir d'intermédiaires entre les acteurs de terrains et les acteurs européens : le CEC, ENSIE, Social Economy Europe, Pour la Solidarité,...



Au niveau académique et des centres de recherche, il existe des centres qui travaillent sur les enjeux qui nous préoccupent : le CIRIEC, le réseau EMES,...

Quelques idées à suivre pour établir une stratégie d'influence:

- Identifier les structures utiles
- S'inscrire dans un réseau européen ;
- S'abonner à quelques Newsletters, par exemple de la DG/Direction concernée ;
- Suivre l'actualité du CESE ;
- Participer au moins une fois/an à un évènement européen ;
- Suivre les appels à propositions qui permettent de monter des projets ;
- Répondre aux consultations qui concernent des fois des sujets extrêmement importants.

Cela permet d'anticiper les décisions relatives à son secteur, établir des partenariats et aussi identifier des nouvelles sources de financement. Plusieurs pays, comme l'Italie, saisissent ces opportunités. Il est temps que Bruxelles s'en préoccupe également.

**Interventions de Tommaso Grimaldi - Coordinateur à l'ACFI (Action Coordonnée de Formation et d'Insertion) et de Pierre Devleeshouwer, directeur de la FeBISP (Fédération Bruxelloise des organismes d'Insertion SocioProfessionnelle et d'Économie Sociale d'Insertion)**

L'ACFI et la FEBISP sont les deux fédérations dont Idée 53 est membres.

### **Tommaso Grimaldi**

L'Europe est demandeuse d'une participation des acteurs de terrain et c'est une nécessité pour les acteurs locaux d'investir du temps dans cette relation. Il faut être conscient que ce travail demande énormément de temps pour obtenir des résultats : la multiplicité des acteurs et des pays concernés ne simplifie pas les choses. Mais le travail en vaut la peine.

En complément aux informations déjà données, il y a des rendez-vous à ne pas rater comme la semaine européenne de promotion de la formation professionnelle qui se tiendra en novembre 2017.

En plus de la nécessité d'identifier les acteurs concernés, il est utile de s'intéresser à la MOC : Méthode Ouverte de Concertation. Les acteurs en sont les partenaires sociaux, les autorités nationales, les représentants des institutions, mais aussi les ONG, les réseaux,...

**Le défi est de construire la participation en commençant par s'inscrire dans les réseaux existants.**

### **Pierre Devleeshouwer**

La FEBISP fédère les organismes d'Insertion Socio Professionnelle (ISP) et d'Economie Sociale d'Insertion (ESI) à Bruxelles, du côté francophone. Tous ces organismes travaillent avec des demandeurs d'emploi peu qualifiés. La FEBISP fonctionne en concertation avec la Febio qui regroupe le secteur des entreprises d'économie sociale d'Insertion néerlandophone.



La FEBISP mène une action de concertation avec la COCOF, Actiris, Bruxelles Formation, la Région Bruxelloise et aussi l'Agence FSE. Sans compter tous les lieux de représentation où la fédération s'investi comme fédération patronale. La complexité institutionnelle Bruxelloise explique que les relations horizontales avec les acteurs régionaux monopolisent la plus grande partie de l'énergie dépensée pour défendre le secteur et le public de l'insertion.



La dimension européenne est néanmoins incontournable. Pour l'ISP, le soutien du Fonds social européen est extrêmement important. Les décisions prises par l'Europe ont un impact direct sur nos secteurs et sont souvent vécues comme une logique Top-Down.

Un exemple en est l'obligation faite aux membres de récolter des données sensibles auprès des stagiaires.

Le plan d'action de la FEBISP prévoit de s'inscrire dans une logique de relations européennes.

Les exemples donnés par l'intervenant Italien et les pistes présentées ce matin permettent de jeter les bases de ce que la fédération pourra mettre en œuvre dans les prochains mois et les prochaines années.

